# DEVENEZ ACTEUR DE VOTRE SANTE AVEC LE DSP





**7 OCTOBRE 2017** 

CENTRE HOSPITALIER DE LUXEMBOURG





# Agenda

- 1 L'Agence eSanté, sa plateforme de services et le DSP
- 2 Le déploiement du DSP
- 3 Démonstration DSP







# Agenda



L'Agence eSanté, sa plateforme de services et le DSP







### Agence eSanté – Présentation

L'Agence eSanté est un Groupement d'Intérêt Économique, crée par la loi du 17 décembre 2010 et opérationnel depuis l'été 2012.

Objectifs (art. 60ter and 60quater Code de la Sécurité Sociale)

Faciliter une communication fluide et continue entre les professionnels de santé
 Continuité des soins

 Améliorer la transmission des informations de santé autour du patient et du médecin référent

=> Coordination des soins

L'Agence eSanté GIE est gouvernée par un Conseil de Gérance dont les membres sont des représentants des institutions et des professionnels de la Santé du Grand-Duché.









# Agence eSanté – Equipe



Une équipe

Des collaborations réelles







### La Plateforme Nationale eSanté

#### La Plateforme Nationale eSanté:

- Est une plateforme d'échange et de partage de données de santé
- Elle comprend:
  - Des services d'annuaires (patients et professionnels de santé);
  - Une messagerie sécurisée de santé (utilisation généralisée par SHD pour leurs soignants);
  - ❖ Des services santé spécialisés: Dispositif Médecin Référent (ouverture 1<sup>er</sup> juillet 2016), Dossier Patient Informatisé pour établissement de santé (IdeoMed), serveur de terminologies;
  - ❖ Le Dossier de Soins Partagé (DSP).
- → L'ensemble de ces services est opérationnel!









### Le Dossier de Soins Partagé (DSP)





# Le DSP est un dossier de santé électronique, personnel et sécurisé qui:

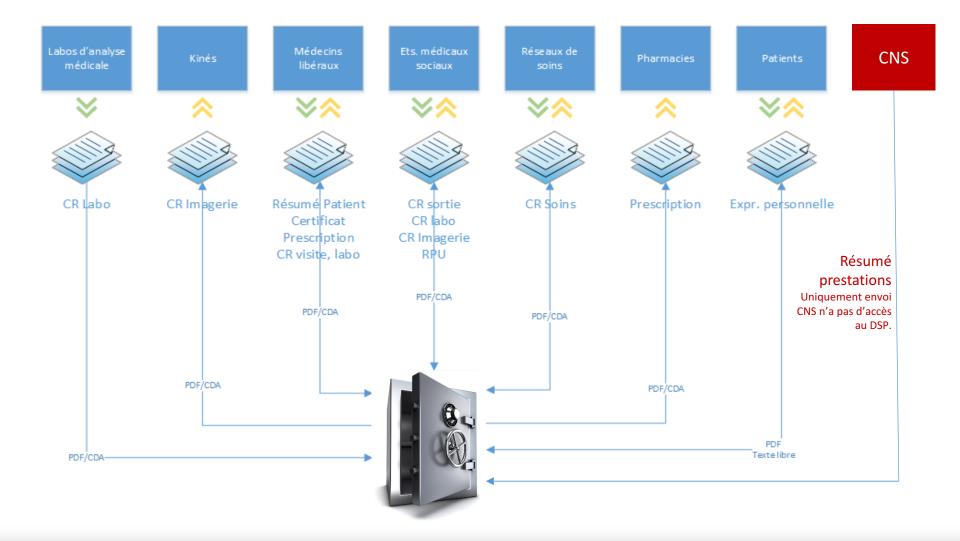
- regroupe les données de santé essentielles du patient;
- facilite l'échange d'informations entre professionnels de santé;
- favorise la continuité et la coordination des soins du patient;
- fait fonction de coffre-fort ultra-sécurisé contenant des données de santé dont le patient gère personnellement les accès.







### Le Dossier de Soins Partagé (DSP) - contenu

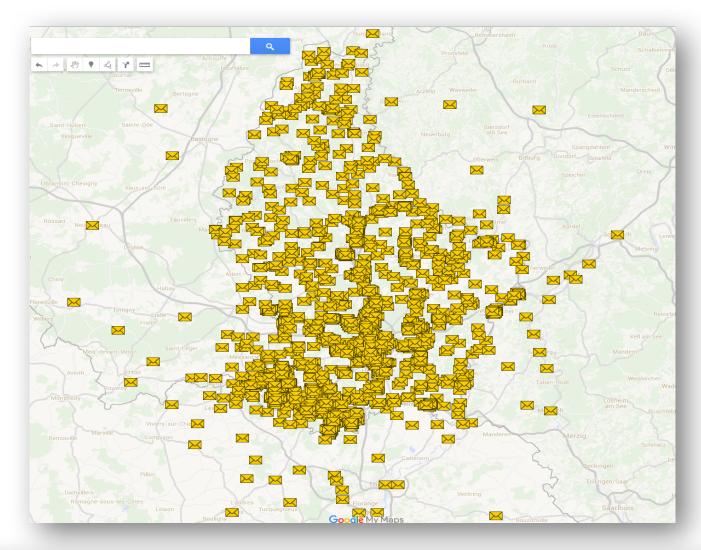








# Couverture géographique des DSP Pilote



Depuis Juin 2015 : 3 % de la population

Cible : 80 % fin 2017/début 2018







# Agenda

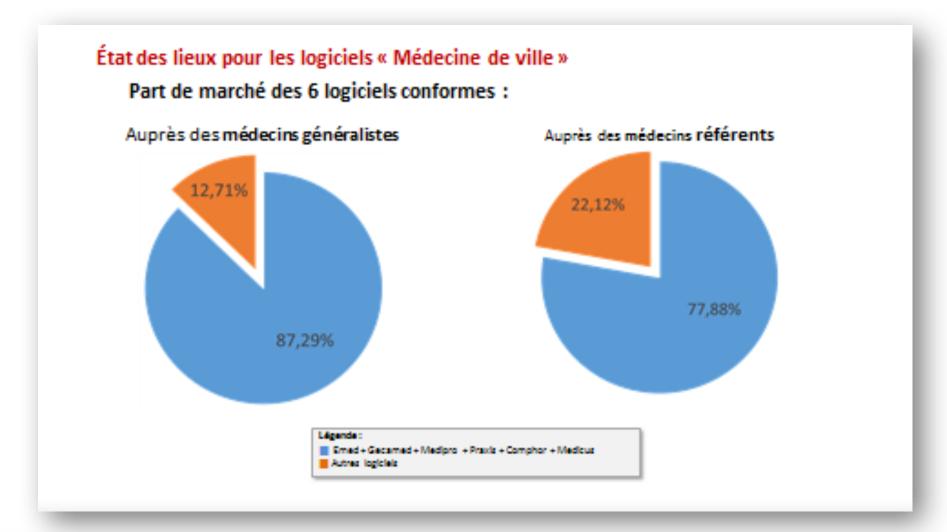
2

Le déploiement du DSP















#### Établissements hospitaliers:

- 75 % CHRS, CHL, CHDN
- CHR en production 2016
- CHL entre 15 juin et 15 juillet 2017
- CHDN: Novembre 2017

#### 3 conventions avec petites structures:

- En production progressive entre mai et juillet
- 1er Colpach fin mai 2017, 12 juin tricentenaire (120 patients)
- Fin d'année 2017 Steinfort

#### Laboratoires analyses médicales :

- 100 % des conventions sont signées avec secteur privé
- 2 en production, le dernier d'ici 15 juillet
- Reste le LNS en attente de signature

#### Réseau de soins :

- 2 principaux SHD et croix rouge
- SHD en production depuis mai 2017

#### **Logiciels Pharmacies:**

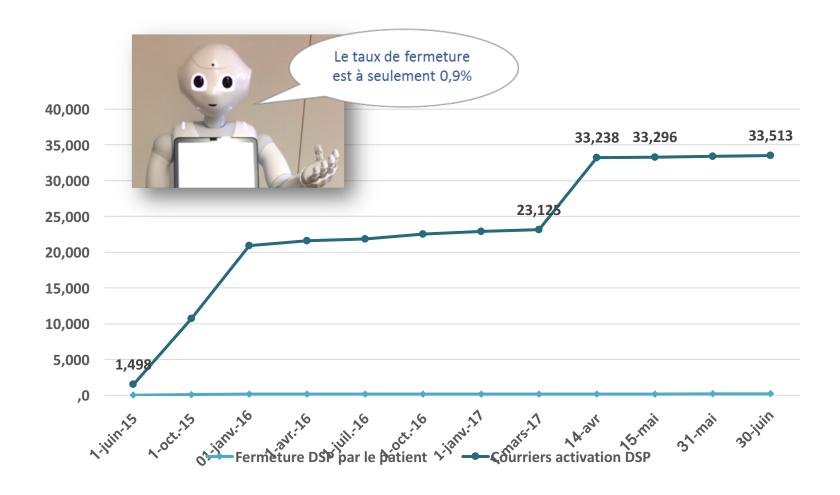
2 éditeurs en cours de conformité

















#### Catégorie des documents dans les DSP

(source Identitovigilance Agence)

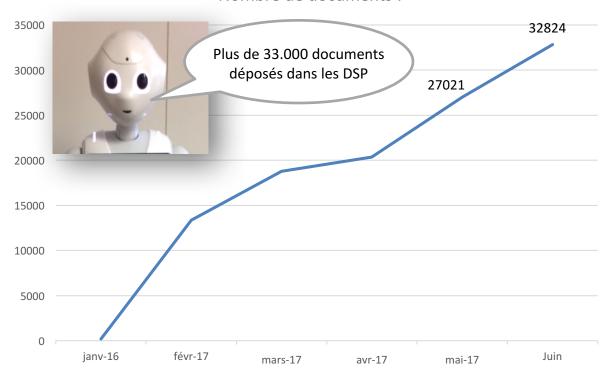
ullergies intolérances reconnues untécédents familiaux														juin-30
ntécédents familiaux		3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	1
		2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	
antécédents médicaux et chirurgicaux		5	5	5	5	20	31	32	33	33	33	34	34	3(
ilan d'autonomie		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
ilan fonctionnel		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
R d'actes diagnostiques		1	1	3	56	720	1223	1343	1717	1978	2302	2682	2875	352
R d'actes thérapeutiques		1	1	1	1	6	7	7	7	7	7	7	7	
R d'actes à visée préventive		1	1	1081	1081	1081	1082	1082	1082	1082	1082	1082	1082	108
R d'administration		1	1	1	1	1	2	2	2	2	2	2	2	
R de séjours hospitaliers et lettres de sorties		1	1	1	4	30	106	117	187	243	284	322	339	420
Carnet soins palliatifs		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
Certificats médicaux		2	2	2	2	419	1254	1550	1989	2107	2294	2321	2379	264
ducation		3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	
xpression du titulaire		58	117	136	165	177	214	218	225	228	229	231	241	25
acteurs de risques individuels		2	2	2	2	2	2	2	3	3	3	3	3	
mages radiologiques ou autres imageries médicales		2	2	2	104	347	562	612	775	881	979	1149	1232	159
rothèses et appareillages		7	7	7	7	7	7	7	8	8	8	8	8	
apports médicaux		3	6	6	8	26	50	52	54	55	57	58	58	6
ésultats d'examens biologiques		0	0	0	0	74	388	505	2966	3742	4864	5805	7553	1099
lésumé de Passage aux Urgences		3	3	3	4	9	28	32	52	60	60	75	79	9
ésumé des soins / Fiche de liaison de soins		0	0	0	6	8	16	17	17	19	19	21	25	2
ésumés patients		16	23	25	2405	4525	6708	7718	9622	9876	10216	10544	11055	1200
chéma thérapeutique		0	0	0	0	1	1	1	1	1	1	1	1	
uivi de soins et actes pluridisciplinaires		1	1	1	1	2	2	2	2	2	2	2	2	
raitements médicamenteux		1	2	6	18	23	28	2 28	28	28	28	28	28	2
raitements médicaux prescrits		1	1	1	3	4	5	5	5	5	5	5	5	
raitements préventifs prescrits ou administrés		1	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	
otal des documents	1:	18 1	.88 1	1296	3886	7495 1	1729	13345	18788	20373	22488	24393	27021	32824







#### Nombre de documents :

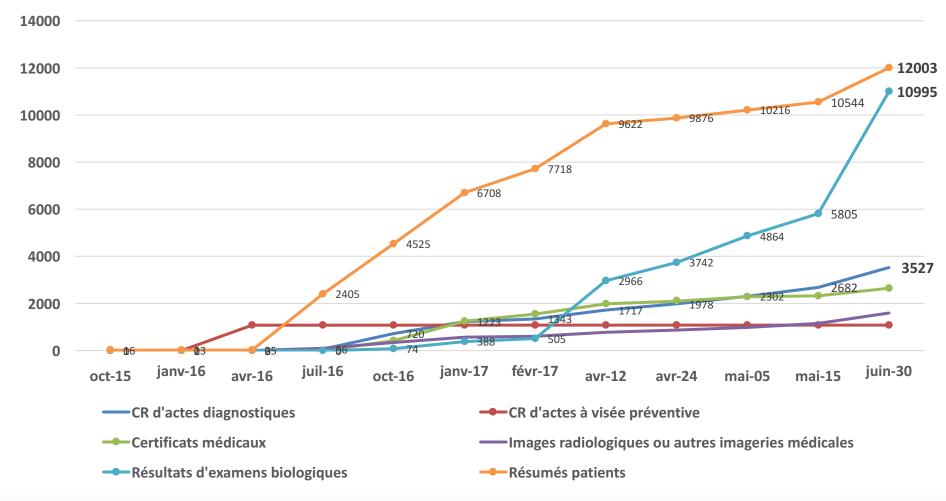








#### Evolution du nombre des documents dans les DSP par catégorie

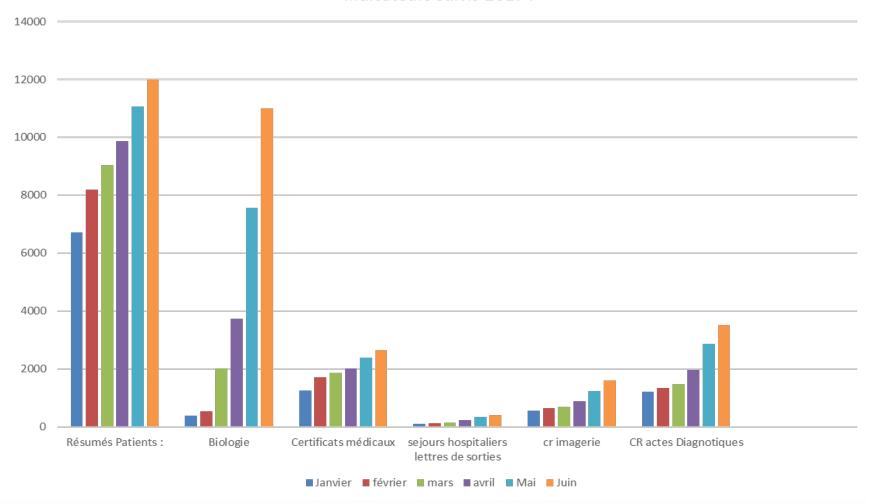








#### Indicateurs suivis 2017:









# Agenda

3

**Démonstration DSP** 

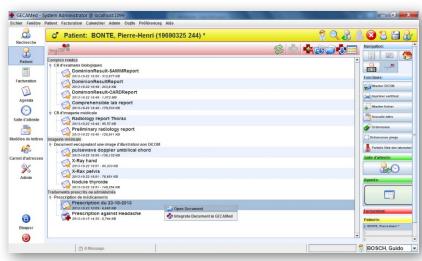






#### Accès au DSP depuis une structure – Utilisation de l'application métier

- L'utilisateur ouvre son application métier habituelle
- Un lien vers le DSP est intégré dans l'application
- L'appel des informations se fait directement dans l'application métier habituelle



#### L'Accès au DSP par le Portail eSanté



- Connexion via le portail www.esante.lu
- ❖ Le patient utilise ce portail pour accéder à son DSP
  - Connexion par Carte LuxTrust ou Login/mot de passe + OTP (code à durée limitée envoyé par téléphone ou email)
- Le professionnel de santé qui n'a pas de logiciel métier ou dont le logiciel métier n'est pas encore connecté à la Plateforme eSanté
  - o Connexion par Carte LuxTrust uniquement pour le moment





#### Espace d'activation ou de connexion au DSP









#### La structure du DSP



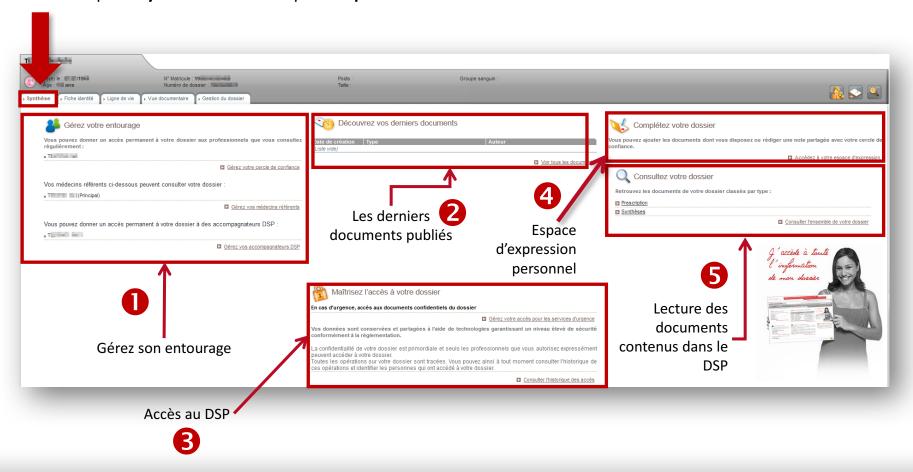






#### Rubrique « Synthèse »

La rubrique « Synthèse » se découpe en 5 parties.



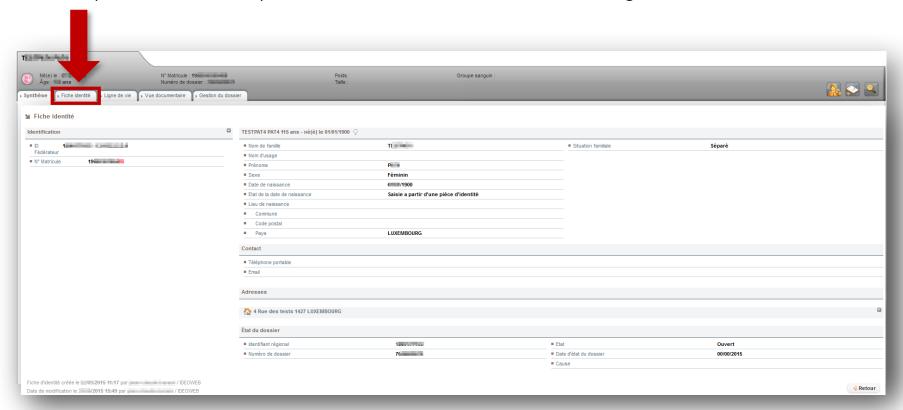






#### Rubrique « Fiche identité »

La rubrique « Fiche identité » permet de visualiser les données d'identité enregistrées dans le DSP.



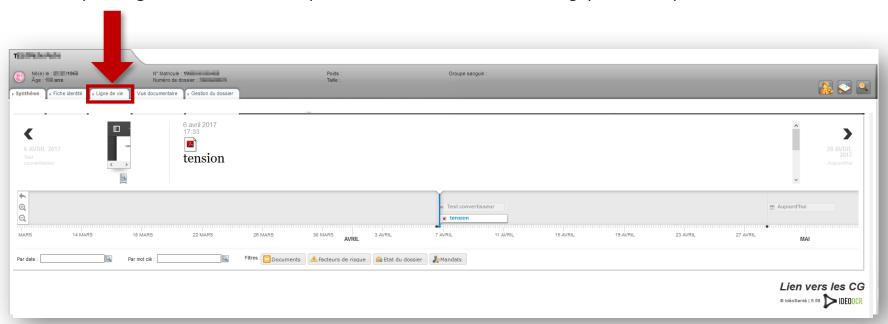






#### Rubrique « Ligne de vie »

La rubrique « Ligne de vie » est une représentation de l'activité chronologique du DSP pilote.



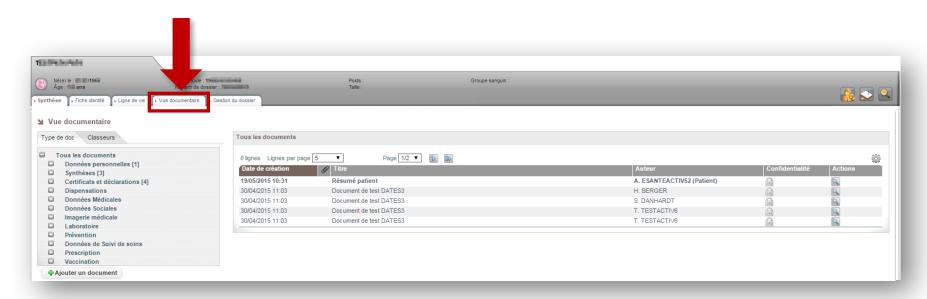






#### Rubrique « Vue documentaire »

La rubrique « **Vue documentaire** » permet de visualiser les documents existants dans le DSP, ou bien d'en rajouter des nouveaux. Chaque document est rangé dans l'arborescence du DSP, en fonction de sa nature.



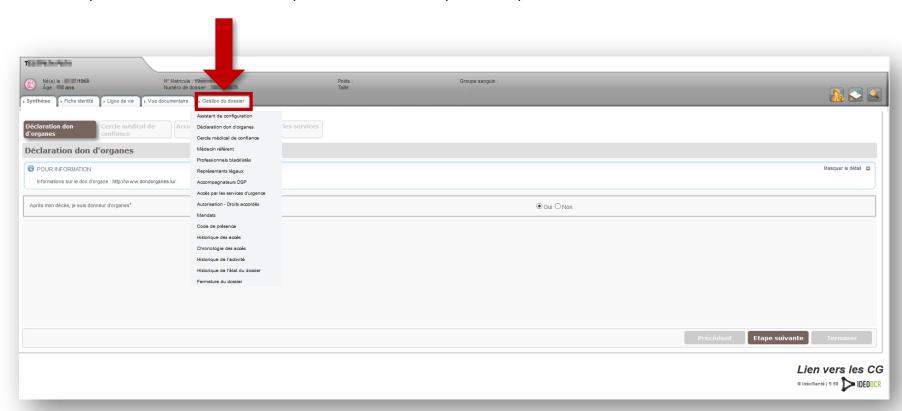






#### Rubrique « Gestion du dossier »

La rubrique « Gestion du dossier » permet de modifier plusieurs paramètres du DSP.







# Vos questions











### Plus d'informations sur le DSP?

**→** Contactez notre helpdesk

par email: helpdesk@esante.lu

par téléphone: (+352) 27 12 50 18 33

→ ou dirigez-vous à notre guichet de la CNS

→ ou consultez notre site www.esante.lu











#### DEMANDE VOLONTAIRE D'OUVERTURE D'UN DSP PILOTE

Le Dossier de Soins Partagé (DSP)<sup>1</sup> est le dossier patient électronique hébergé sur la Plateforme eSanté<sup>2</sup> qui regroupe vos Le sussers de coste manage (com) est et susser passes essusinque recenge est la manerame escriter, qui regulape vas données de santé utiles et pertinentes pour favoriser et faciliter la coordination de vos soins en permettant le partage de vos donnéesses de santé utiles et pertinentes pour favoriser et faciliter la coordination de vos soins en permettant le partage de vos consieres de barite unies es perimentes pour navonser les countrisions de vous sonte ett perimental et partière les informations de sante, avec les différents professionnels de santé exerçant au Luxembourg vous prenant en charge, sous votre la commence de santé exerçant au Luxembourg vous prenant en charge, sous votre

Ce formulaire s'adresse aux patients majeurs qui n'ont pas déclaré de médecin référent et qui désirent bénéficier du Ce community a surveye aux patients majeurs qui n uni pas declare de mederan reverent et qui dessent certentcer du service DSP dans sa phase pitote mis a disposition par l'Agence eSanté. La démarche d'ouverture de DSP pilote par service patients est une démarche volontaire et non-obligatoire.

Par ce formulaire vous demandez à l'Agence eSante d'ouvrir votre DSP dans sa phase pillote. Vous attestez dans ce rear de l'ontinualité volus uninamités à l'Agende valante à durnit volue unise passité par plante prode, volus interest dans de l'adition du DSP pillote, et de vos données de santé cadre avoir obtenu président du distribution felative à l'utilisation du DSP pillote, et de vos données de santé cadre avoir obtenu président à l'Agende valante à l'utilisation du DSP pillote, et de vos données de santé cadre avoir obtenu président à l'Agende valante à l'utilisation du DSP pillote, et de vos données de santé cadre avoir obtenu président à l'agende valante à l'utilisation du DSP pillote, et de vos données de santé cadre avoir obtenu président à l'agende valante à l'utilisation du DSP pillote. qui y aeront hébergées, les conditions pour y accèder et les conditions d'exercice de vos droits.

L'Agence eSanlé, après enregistrement de votre demande, génère la lettre d'activation contenant toutes les informations qui L'Ayence soume, après emegaciennem de voire demanue, genère la neme d'activitation comenair course ses intromasoris qui vous permettront d'activer et accèder à votre DSP. Cette lettre vous sera adressée personnellement par vote postale au

Sans action de votre part dans les 4 semaines sulvant la date figurant dans de courrier, votre DSP devient accessible à tout maximum dans les 7 jours sulvant votre demande. sans auton de vous past untre de « mentantes eurrains et untre réparaits dans les baseines, soule d'our des fais de professionnel ou structure de santé vous prenant en charge et a qui vous autrez donné raccée, sauf opposition de votre part à professionnel ou structure de santé vous prenant en charge et a qui vous autrez donné raccée, sauf opposition de votre part à professionnel ou structure de santé vous prenant en charge et a qui vous autrez donné raccée, sauf opposition de votre part à

Vous pouvez à tout moment fermer votre DSP directement en ligne, ou par courrier en vous reportant au formulaire de ute information complémentaire ou aide vous pouvez contacter notre Helpdesk (modalités voir entête courrier).

fermeture présent sur www.esante.lu.

emande à entrer dans le dispositif di publication du DSP et d'exercice de m	J DSP dans sa phase pilote et reconnais etre es drolls. Je consens dans ce cadre à transm anière sécurisée par les agents de l'Agence eSi 3 chiffres (Obligatoire):	anté soumis au secret professionnel.
Coordonnées (Obligatoire):	OUT	
Le / / Signature du demandeur <u>précédée de</u>	a Luxembourg la mention manuscrite « Je demande l'ouvertu	re de mon DSP Pliote »
	Vertication de l'identité :	Nom et Signature de l'Agent eSanté :
Cadre réservé à l'Agence eSanté	Verification de Proteinas: - Présentation Pièce identité □ - Présentation carte Sécurité Sociale □	
Article 60 quater du Code de la Sécurité 50 Les données sont traitées par l'Agence et personnes à l'égard du traitement des données province/de canate. As	ciale anté, responsable du traitement, en conformité avec la le ées à caractère personné. Vous pouvag exercer vos droit sessions « information – Formation » ou de la document,	ui modifiée du 2 août 2002 relative à la protection des sen ligne ou en contactent l'Agence et anté à l'adresse ation présentée tors de l'entretien individuel.



### **Vous souhaitez** participer au déploiement « Patient Volontaire »?

**Demandez votre formulaire** d'ouverture DSP Pilote











